

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°19766 - 76EME ANNÉE

“NOUS CONTINUERONS D'ENTOURER TRÂN TÔ NGA DE NOTRE SOLIDARITÉ”



Message de Solidarité de Témoignages.

Durant la guerre des Etats-Unis contre le Vietnam (1961-1971), des produits chimiques ont été largués sur la population. L'armée américaine a déversé 80 millions de litres d'herbicides à base toxine, sur le pays.

Les dégâts sur la population et l'environnement sont monstrueux. Les Américains vaincus et partis, les industriels occidentaux qui ont fourni ces produits toxiques ont été appelés en responsabilité.

Madame Trân Tô Nga est une grande figure de la lutte pour faire condamner ces firmes pour « *crime de guerre* ». A La Réunion, l'association « Orange-DiHoxyn », animé par le Professeur Ho Hai Quang organise le soutien à son action.

Elle a réussi à faire assigner 26 firmes internationales à un procès qui s'est ouvert le 25 janvier à Paris. Leurs condamnations sont très attendues car ce sont quasiment les mêmes qui continuent à produire des agents toxiques utilisés par les agriculteurs dans les plantations.

Témoignages est solidaire de cette lutte exemplaire ainsi que celle menée par l'association « *Orange-DiHoxyn* ». Nous ferons régulièrement le point, à partir de divers sites d'informations solidaires.

La Rédaction.

Parmi les associations qui soutiennent et accompagnent le combat de Trần Tô Nga, on peut en citer : Comité de soutien Mme Trần Tô Nga (fondé en 2017), Collectif Vietnam Dioxine (fondé en 2004), Stop Monsanto-Bayer et l'agrochimique, Combat Monsanto, Youth for Climate Paris, Union générale des Vietnamiens de France, Association d'amitié franco-vietnamienne. Notre correspondant à Paris a eu des entretiens avec les représentants de ces associations avant l'ouverture du procès de Trần Tô Nga au tribunal d'Evry (en banlieue parisienne) le 25 janvier.

QUE TRẦN TÔ NGA REPRÉSENTE-ELLE POUR VOTRE ASSOCIATION ?

Hồ Thủy Tiên (Coordinatrice du Comité de soutien Trần Tô Nga) : Pour ce combat, elle a toute mon admiration et ma reconnaissance. La paix venue, elle aurait mérité de vivre tranquillement avec sa famille, avoir la chance de reconstruire sa vie à l'image de ses rêves et ses espérances qu'elle avait imaginés dans le maquis.

Malheureusement, le reste de sa vie fut semé de nouveaux combats et de douleurs (après la perte de sa petite fille morte pendant la guerre, elle recherche pendant des dizaines d'années sa mère pour découvrir que celle-ci a été torturée et assassinée).

Toutes ces épreuves auraient dû l'abattre, en faire une personne triste et aigrie, mais Trần Tô Nga est tout le contraire. Toujours souriante, préoccupée des autres et non d'elle-même. Aujourd'hui elle se bat pour que les victimes vietnamiennes de l'agent orange puissent être reconnues, secourues, indemnisées. Son combat est juste c'est pourquoi, je suis à ses côtés.

Nguyễn Văn Bôn & Nguyễn Đắc Hà (Membres de l'Union générale des Vietnamiens de France) : Trần Tô Nga représente, pour nous, la femme vietnamienne, combattante dans la guerre, mais remplie d'humanité, mue par un grand idéal, dans l'action, la solidarité, contribuant à ce qu'une fois la victoire acquise, l'oubli ne prenne pas la place de la fraternité !

Elle est ainsi une grande militante qui croit en l'humanité, qui a toujours gardé son idéal et qui a continué sans trêve à se battre pour la justice. Elle est aussi une Việt kiều qui aime la France qui la lui rend bien (Légion d'honneur) figure d'une parfaite intégration. Enfin, elle est une figure du combat pour l'écologie, pour le respect de la nature, et pour retrouver un mode de vie qui ne soit pas mortifère pour l'humanité.

Jean-Pierre Archambault (secrétaire général de l'Association d'amitié franco-vietnamienne- AAFV) : La vie de Trần Tô Nga : une épopée, celle du peuple vietnamien. "Ma terre empoisonnée" est le livre d'une vie, la vie de Trần Tô Nga. Une vie de combats et d'utopies. Pour l'indépendance et la liberté du Vietnam. Trần Tô Nga représente beaucoup : les combats héroïques et victorieux du peuple vietnamien. Et ses souffrances.

POUR QUELLES RAISONS VOTRE ORGANISATION SOUTIENT-ELLE LA CAUSE DE TRẦN TÔ NGA ?

Jean-Pierre Archambault : Notre soutien à Trần Tô Nga a été, et est une démarche naturelle qui relève de l'évidence. Nous soutenons une combattante de la guerre de libération pour l'indépendance nationale du Vietnam et une victime de l'agent orange-dioxine. En effet, depuis la création de l'AAFV en 1961, l'amitié et la solidarité avec le Vietnam sont au cœur de notre activité, notre raison d'être. Notre solidarité est politique, matérielle et morale.

Nguyễn Văn Bôn & Nguyễn Đắc Hà : Dans ses combats pour soutenir leurs compatriotes au pays, l'Union générale des Vietnamiens de France s'est très tôt préoccupée de l'utilisation de l'arme chimique utilisée (dioxine, napalm...) par l'armée américaine. Dans les années 1965 plusieurs de ses membres scientifiques de haut niveau (en particulier à l'université d'Orsay) ont avec leurs collègues français organisé des colloques internationaux sur cette thématique. Après 1975, les victimes de l'agent orange ont été les principaux bénéficiaires des principaux projets d'aide de l'UGVF (Centre de rééducation fonctionnelles, micro-crédits...).

En 2009, nous avons participé à l'organisation du Tribunal international d'opinion en soutien aux victimes vietnamiennes de l'agent orange et plus tard en 2014 lors de l'Assignation en justice les sociétés américaines ayant fourni à l'armée américaine cet herbicide devant le tribunal de grande instance d'Évry.

Si un tribunal français établissait le lien de cause à effet entre l'exposition à l'agent orange et les maladies développées par Trần Tô Nga, cela serait une juste décision. Nous soutenons pour toutes ces raisons le combat de Trần Tô Nga mais aussi parce qu'il revêt aussi la lutte pour défendre le droit, la justice, l'égalité et l'environnement et enfin pour que ce drame ne soit pas oublié et serve pour les générations futures.

LE COMBAT SE POURSUIT. COMMENT L'ACCOMPAGNEZ-VOUS ET LA SOUTENEZ-VOUS ?

Nguyễn Văn Bôn & Nguyễn Đắc Hà : Nous avons participé à toutes les actions de soutien contre l'Agent Orange et en soutien à Trần Tô Nga : manifestations, collectes de signatures, conférences, expositions, récolte des fonds pour la traduction des documents du procès, etc. L'UGVF est aussi l'un des membres fondateurs du Collectif Vietnam Dioxine et du Comité de soutien à Trần Tô Nga. Nous avons également organisé, en août 2020, la "Journée pour les victimes de l'agent orange" où nous avons réuni plus de 50 artistes françaises ou Viêt kiêu pour 36h de live sur Facebook attirant 161.800 personnes.

Jean-Pierre Archambault : Nous avons rendu compte d'un séjour émouvant qu'elle fait à l'île de la Réunion à l'invitation de l'association Orange Dioxine et un autre à New-York (initiative de Good Pitch). Nous informons sur les conférences qu'elle donne à travers la France, toujours empreintes d'une chaude amitié, ainsi à Fréjus, La Seyne-sur Mer, en Bourgogne, à Lyon, Chartres, en région parisienne... à l'invitation de comités locaux de l'AAFV et de diverses associations (VietnAmitié, le Village de l'Amitié de Vân Canh...). Nga fait de nombreuses dédicaces de son livre *Ma terre empoisonnée* dans les diverses manifestations (Salon du livre à Villejuif, la Fête de l'Humanité...). Nous avons participé à l'organisation en février 2020 les "8 heures pour les victimes de l'Agent orange avec Trần Tô Nga et Watermelon Slim".

Ont été proposés des expositions sur l'agent orange, des tables avec brochures et livres, des dédicaces, des pétitions à signer, la présentation des actions à venir contre Monsanto-Bayer. En outre, depuis le numéro 96 mars 2016 de notre revue de l'AAFV Perspectives, Trần Tô Nga est au sommaire chaque trimestre.

QU'ENVISAGEZ-VOUS FAIRE AVANT ET APRÈS SON PROCÈS DU 25 JANVIER 2021 ?

Vo Đình Kim (Coordinateur du Collectif Vietnam-Dioxine) : Le collectif mène une campagne de communication sur les réseaux sociaux avant le procès et prépare une conférence de presse. Le jour du procès, nous avons prévu un rassemblement devant le tribunal, de relayer l'événement sur les réseaux sociaux et d'organiser une conférence après le procès.

Par ailleurs, le soir du procès, nous comptons organiser une émission spéciale avec Nga et les avocats. Ensuite nous allons continuer de faire connaître le procès et son verdict. En parallèle, nous prévoyons plusieurs actions pour faire connaître les victimes de l'Agent Orange et récolter des fonds pour les soutenir.

Jean-Pierre Archambault : Tout simplement continuer nos actions, les amplifier, les diversifier. Le procès de Nga peut faire jurisprudence pour les centaines de milliers de victimes vietnamiennes de l'agent orange-dioxine pour qu'enfin justice leur soit rendue. Dans tous les cas, le combat se poursuit, il n'est pas terminé. Nous continuerons à le mener. Nous continuerons d'entourer Nga de notre solidarité dans son courageux combat.

D'après le Courrier du Vietnam



NGUYỄN PHU TRONG RÉÉLU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PCV



Le 13e Congrès du Parti communiste Vietnamien a élu les membres de ses instances dirigeantes. Nguyen Phu Trong a été reconduit comme secrétaire général pour un 3e mandat. Il est né le 14 avril 1944, à Hanoi. En 2018, il a été nommé à la Présidence de l'État.

Après son élection, il a reçu des messages de félicitations provenant de nombreux pays et territoires. Il aura la tâche de préparer le centenaire en 2030. A cette date, l'un des objectifs est « la sortie complète et durable de la pauvreté ».

« Selon le Comité directeur du programme national de réduction durable de la pauvreté pour la période de 2016-2020, il est facile pour certaines communautés de re-basculer dans la pauvreté, et l'écart entre riches et pauvres entre les régions et les groupes de population demeure élevé. Dans de nombreux endroits, le taux de pauvreté est toujours supérieur à 50%. Certains mécanismes et politiques spécifiques aux zones pauvres, montagneuses et de minorités ethniques sont inefficaces... »

Face à cette situation, fin 2020, le Premier ministre Nguyễn Xuân Phúc a adopté la promulgation d'un nouveau seuil de pauvreté pour la période 2021-2025. Cela permettra au Vietnam d'identifier plus précisément les bénéficiaires des politiques et programmes de réduction de la pauvreté et de sécurité sociale. C'est aussi une solution contre la pauvreté multidimensionnelle.

Le Premier ministre a demandé aux organismes concernés d'élaborer des politiques de réduction de la pauvreté à l'horizon 2030 afin de le soumettre au Politburo, au Secrétariat du Parti, et à l'Assemblée nationale. »

D'après le Courrier du Vietnam

Le XIIIe Congrès pose les jalons dans l'objectif de faire du Vietnam un pays développé, prospère et heureux à l'horizon du milieu du XXIe siècle. Pour 2025, l'objectif du Parti est de développer une industrie moderne et d'atteindre le niveau d'un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

La tranche supérieure devra être atteinte en 2030. Sur la base de ces objectifs, les documents de travail du Congrès détaillent les orientations de chaque étape de ce développement et spécialement pour la période 2021-2023.

C'est une nouvelle étape importante pour le développement du pays qui s'annonce. Durant cette période, les enjeux seront : accélérer le processus du Đổi Mới (Renouveau) d'une manière globale et synchrone ; stimuler le développement rapide et durable de l'économie, de la politique, de la culture, de la société ; renforcer le concept de l'économie de marché à orientation socialiste ; renouveler le modèle de croissance ; accélérer l'industrialisation et la modernisation et accélérer la rénovation et la transformation numérique nationale.

ÉDITO

26 MULTINATIONALES PÉTROCHIMIQUES EN ACCUSATION



Le 25 janvier s'est ouvert au tribunal d'Evry le procès intenté par Trâm Tô Nga contre 26 multinationales. Ce procès est le procès de l'agent orange et des crimes de guerres commis au Vietnam, Cambodge et Laos par l'armée américaine.

L'« *agent orange* » est le surnom donné à l'un des herbicides arc-en-ciel, plus précisément un défoliant, le plus employé par l'armée des États-Unis lors de la guerre du Viêt Nam entre 1961 et octobre 1971. Le produit était répandu principalement par avion au-dessus des forêts vietnamiennes ou sur des cultures vivrières, dans le cadre de l'opération Ranch Hand, elle-même issue du programme Trail Dust. Il a aussi été utilisé par les Américains au Laos et au Cambodge ou encore sur la zone démilitarisée séparant les deux Corées. Après 1971, les Américains évacuèrent l'essentiel de leurs barils stockés en Asie du Sud-Est vers l'atoll Johnston. Entre 1971 et 1972, toutefois, l'armée du Sud Vietnam continua à utiliser des défoliants.

L'agent orange est responsable de plusieurs maladies chez les militaires assurant sa dispersion mais surtout chez les civils et combattants vietnamiens évoluant dans les zones directement ou indirectement exposées. Cela est surtout dû à la présence de dioxine, une famille de molécules persistantes dans l'environnement et dont certaines sont cancérogènes. La stabilité de la dioxine, sa granulométrie, sa bioaccumulation lui confèrent un effet durable sur les habitants des régions touchées, occasionnant ainsi des cas de cancers ou de malformations à la naissance, des années après la fin des combats.

Des recours ont été déposés en réparation partout dans le monde. Tout d'abord aux États-Unis où les vétérans ont ressenti fortement les effets de l'agent orange. En 1984, les multinationales de la honte (Monsanto, Dow Chemical...) ont signé un accord d'indemnisation au bénéfice des vétérans de l'US Army. En 2006, 20 000 vétérans sud-coréens font condamner les mêmes multinationales. Le Canada a accepté d'indemniser ses vétérans en 2007. Les 15 et 16 octobre 2016, à La Haye, un « tribunal citoyen » examine les crimes de Monsanto : enfants malformés, agriculteurs malades ou ruinés, eaux polluées et sols détruits.

En plus d'être responsables de crime de guerre, ces multinationales ont distribué largement des dérivés de leur produit comme herbicide. Nous en connaissons un célèbre, le Roundup, produit le plus vendu dans le monde récemment interdit. Après avoir massivement contribué à détruire la moitié des terres arables du Vietnam et la moitié de sa forêt, ces multinationales ont détruit notre environnement en toute impunité. Même si depuis 1984, les effets nocifs sont connus, il aura fallu attendre 35 ans pour que ces produits soient interdits. Nous ne pouvons que constater que les dégâts sont immenses que ce soit pour la santé des agriculteurs que l'on a formé à utiliser ces produits, mais aussi pour les sols et les nappes phréatiques. Il est plus que temps de changer de modèle.

« Nos vies valent plus que leur profit »

Nou artrouv'

David Gauvin



PROVOCATION BRITANNIQUE À HONG-KONG

Le gouvernement britannique a annoncé pour les Hongkongais titulaire d'un passeport britannique d'Outre-Mer (BNO) la possibilité de demander de nouveaux visas pour résider sur le territoire britannique et à terme prétendre à la naturalisation. Derrière cet acte, une nouvelle provocation aux relents coloniaux du Royaume-Uni envers la Chine.

A peine 733.000 habitants de Hong-Kong sont titulaires du BNO, à comparer avec les 6,5 millions d'habitants du territoire en 1997. Ce faible nombre s'explique sans doute par le fait que son utilité n'était jusque-là que très limitée et surtout qu'il rappelle sans cesse au titulaire de ces papiers l'ancienne colonisation de la ville par les britanniques avec toutes les répercussions que cela a eu pour la population.

Le BNO est en effet un document d'identité dont peuvent disposer les Hongkongais étant nés durant la période de colonisation du territoire, soit avant 1997. Il ne confère pas la nationalité britannique, cette dernière étant limitée aux territoires européens (Grande-Bretagne, Irlande du Nord et Gibraltar) et aux citoyens des Iles Malouines. Il s'agissait donc peu ou prou d'un simple document de voyage et d'identité permettant d'accéder à des visas de 6 mois pour résider et travailler en Grande-Bretagne ou en Irlande du Nord.

Néanmoins, avec l'annonce du gouvernement britannique, c'est non seulement un allongement jusqu'à 5 ans de la durée de ces visas, mais également une potentielle ouverture vers la naturalisation qui est promise pour les titulaires du BNO. Une amélioration des capacités de ces papiers qui est loin d'être anodin. Boris Johnson, le premier ministre britannique, pour expliquer le choix du gouvernement de changer les lois concernant le BNO, a dans un communiqué indiqué « *Nous honorons nos liens profonds, historiques et amicaux avec le peuple de Hong-Kong, et nous défendons les libertés et l'autonomie* ».

Il s'agit donc officiellement pour les Britanniques de permettre aux Hongkongais de « *fuir la répression* » qui aurait été mise en place par le gouvernement central chinois à la suite de la promulgation de la loi sur la sauvegarde de la sécurité nationale dans la région administrative de Hong-Kong. Rappelons que depuis la rétrocession en 1997, qui a donné naissance à la région administrative spéciale (R.A.S) de Hong-Kong, la ville dispose d'une large autonomie politique et surtout économique dans le cadre du principe d' « *un pays, deux systèmes* ».

Au-delà des débats que l'on pourrait avoir sur le fond de cette loi, il s'agit, à travers cet acte britannique d'une tentative ouverte de déstabilisation d'un État envers un autre, ce qui est totalement contraire aux règles diplomatiques internationales. Cela est d'autant plus critiquable du fait que le Royaume-Uni est l'ancienne puissance coloniale administratrice du territoire hongkongais. C'est la raison pour laquelle le gouvernement de la République Populaire de Chine a condamné la position britannique, rappelant, contrairement à ce que les britanniques utilisent comme justification pour cette provocation que, depuis la rétrocession, « *Londres ne dispose plus de souveraineté, de juridiction ni de droit de supervision sur Hong-Kong, et que le devoir historique revendiqué par le Royaume-Uni envers la population hongkongaise est aussi mensonger que fictif* ».

Ils y voient trois calculs de la part du gouvernement britannique, à savoir profiter des immigrants en provenance de Hong-Kong, déstabiliser le territoire et tenter de les forcer à revoir leur position sur la loi sur la sauvegarde de la sécurité nationale. Le gouvernement chinois a en conséquence annoncé ne plus reconnaître le BNO ni comme document de voyage valable, ni comme pièce d'identité.

Mathieu Raffini.

UNE FOULE IMMENSE RÉUNIE HIER À LA LOUISE, QUATRE-BORNES À MAURICE

Hier, a eu lieu à La Louise le meeting des "Avengers", surnoms que ce sont donnés les avocats de la famille Kistnen. Ils dénoncent des affaires impliquant des responsables du gouvernement mauricien.



Pourquoi autant de personnes se sont réunies ce dimanche sur cette place de la ville de Quatre Borne ? Le fait déclencheur est la mort de Soopramanien Kistnen agent électoral du MSM à Quartier-Militaire/Moka (No 8).

Au début cette mort a été qualifié de suicide, mais les élément de l'enquête, en particulier la découverte de sang dans le coffre de la voiture a conduit la justice à conclure à un meurtre. Le procès a lieu actuellement et tient en haleine tout un peuple. Du fait de la position de la victime plusieurs cotés sombres de la politique mauricienne ont été mis à jour.



On parle d'abord de surfacturation de marché public qui aurait servi à financer la campagne du MSM. D'ailleurs des anciens employés de Kirsten déclarent que : *« Le contrat a été alloué quelques mois avant les élections 2019. On construisait et nettoyait bien sûr des drains à Cité Vuillemin mais, en même temps, on allait installer des tentes presque chaque jour pour le besoin de la campagne électorale du MSM. »* Il n'existe pas de financement public pour les campagnes électorales ce qui conduit à de tel pratique. Les avocats ont d'ailleurs remis en cause les résultats de l'élection général dans cette circonscription au vu des marchés confiés à Mr Kistnen qui aurait servi à financer la campagne électorale.

On parle aussi d'emplois fictifs. L'affaire n'est absolument pas liée au meurtre soupçonné de Soopramanien Kistnen et l'enquête judiciaire en cours sur ce décès. Les faits, contrairement à ceux de l'enquête judiciaire, sont simples. Dans le registre de la Mauritius Revenue Authority et celui du fonds national de pension, Simla Kistnen était la Constituency Clerk de Yogida Sawmynaden depuis janvier 2020. Or, dans son affidavit déposé hier, la veuve de Soopramanien Kistnen jure qu'elle n'a jamais travaillé pour le ministre et qu'elle n'a jamais été payée ; alors que Yogida Sawmynaden percevait, de son côté, Rs 15 000 ajoutées à son salaire ; somme qu'il était supposé remettre à Simla Kistnen.

On parle aussi de violence. Lors de l'audition du ministre du commerce le 12 janvier, en plus de la police venue en grand nombre, véhicule blindé, tireurs d'élite, troupe anti émeute, police et brigade d'intervention. Un grand nombre de nervis est venu défier les manifestants visiblement sous l'ordre du ministre. Les "Avengers" ont même parlé de brigade de la mort sur le territoire mauricien. Pour Paul Bérenger, il est impensable et inimaginable que Yogida Sawmynaden siège toujours au Conseil des ministres. Mais dans l'affaire Soopramanien Kistnen, Paul Bérenger estime que c'est au tour de la police de commencer à perdre de sa crédibilité. Il dit ne pas comprendre comment les enquêteurs ont pu, dans un premier temps, penser à un suicide. Surtout lorsque le corps d'un homme est retrouvé, calciné et sans chaussures. Et qu'avant, un policier qui travaille comme garde du corps a menacé l'homme en question.

Le collectif d'avocat met a jour régulièrement d'autres affaires, mais il ne nous semble pas opportun d'en faire état pour l'instant. Après les manifestations survenues suite à la marée noire, le peuple mauricien démontre de sa volonté de changer de système. Au delà des hommes, c'est le système qui doit être réformé pour mettre les citoyens au centre des préoccupations et non l'argent.



SI NOUT PÉI LA BÉZOIN ROFÉ, BIN I FO ROFÉ ALI

Mézami, o pliss i sava, oplis sanm pou mwin néna dé shoz i mank dann nout natir, sansa lé fine si tèlman kontrofé ké par plass mi rokoné pa li , mi rokoné pa mon péi... Paul Vergès noré di : Sa sé lo privilèj do l'az. Li noré pi dir ossi sé lo privilèj sak néna in bone mémoire. Pou kossa mi di sa zordi ? Pa pars mwin la fé in mové rèv é mwin la vi sak mi sa dir azot an rèv. Non va !

Sak mwin néna pou dir azot kan mi kalkil l'èr mwin la pouss mon promyé vazisman, ziska zordi kan la mor i komanss fèr avèk mwin son prévnanss é son galantri, La Rényon la shanj in bonpé ébonpé d'zafèr an bien. Mi sava pa dir azot toute, mé zot ossi zot néna lo zyé konm mwin pou oir, zorèye pou antann é sak zot i oi épi sak zot i antan i amontr azot sak mi di lé vré.

Mé la natir mézami la pa shanj an bien. Pti lanp pti lanp é mèm gran bobèsh mwin la vi la natir dénaturé. Kan mi rogard bann rivyèr mwin l'avé mon komodité avèk zot, lé pi parèy é lé mwin bien. Kan mi rogard la mèr si souvan dé foi l'akèye amwin bra ouvèr pou pik in tête ,sansa fèr inn parti d'pèsh, lé pa sa-an touléka mi rotrov pi aèl, mi rotrov pi amwin. Mèm la foré lé pi sa, é pou bann zanimo parl pi-tro parlé sé fé lèw lo rogré .

Mé kant mèm ! Kant mèm mézami l'avé zoli papiyon issi kan mwin lété pti, l'avé zoli kamaléon mal é fémèl ;l'avé zoli zoizo-in pé i oi pi la koulèr ! L'avé zoli flèr, l'avé zoli frui, zoli poisson dan la rivyèr, mèm dann batman la lam. L'avé zoli kokiye dan la mèr. Arzout avèk sa bann zoli koraye i fé in pé défo zordi. L'avé in zoli faune épi in zoli flore konm dan la rivyèr, si zot i ansouvien. Fransh vérité, sanm pou mwin nout natir l'a vréman dénaturé. Parl pi bann vilin bébète koméla wi oi :sak i trouv in kamaléon pli vilin ké kaméléon Madégaskar l'ariv issi li di amwin mi vien oir tout suite.

Mézami, mi di pa na pounn moun, na pounn sèvis, na poin lassosyasion i fors pou fé roviv nout natur konm èl lété momandoné. Mi di pa i fé pa d'zéfor, mi di pa la pounn progré dsi tèt é tèt pounnvizé néna progré mé i kontinyé détrui an mèm tan.

Alor si nout péi épi son natir i doi z'ète rofé, bin i fo rofé ali, san pèrd lo tan. Alon rofé ali nout tout rényoné zabitan nout péi. Si lé vré la tèrr lé pa anou, si ni anprète sa avèk sak i vien aprénou, alon alon rann azot sa an bone éta.. Si ni pé, alon rann azot sa ankor ankor pli zoli.

Justin

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433